



## Complément dossier

-----  
Par Afransisko1

Bonjour,

J'ai effectué une demande de RF en Décembre 2020 (pour mon mari..je vis en France avec mes 2filles de moins de 3ans )

en Juin j'ai reçu une demande de complément de dossier dont « une copie intégrale de mon acte de naissance »

J'ai fourni ce document lors de ma demande mais celui de mon pays d'origine et étant née en Libye on me demande également celui de mon pays de naissance légalisé par le ministère des affaires étrangères libyennes.

Vu l'état actuel de la crise sanitaire et du fait que la Libye n'est pas pour le moment un pays sûr pour s'y rendre d'autant plus que je n'ai pas d'attache ni de connaissance dans ce pays; je ne vois pas comment je pourrais fournir ce document et je pense que ma demande est vouée à l'échec .

Je suis perdue et l'offi me dit que c'est la législation il faut que le doc soit légalisé au ministère libyen.

Doit envoyer le reste de documents demandés avec une lettre explicative de ma situation ou sinon que me conseillez-vous? Car là ils nous refusent le droit de se retrouver.

Dans l'attente de votre retour.

Merci d'avance